

Éditorial

par Silvie Delorme

UNE RÉFLEXION Quel positionnement pour la Corporation ? STRATEGIQUE



Silvie Delorme, présidente

Tel qu'annoncé à l'assemblée générale annuelle en mai dernier, le 28 novembre dernier, le Conseil d'administration de la Corporation se réunissait afin de réfléchir sur le dossier du lobbying. Cette réflexion accompagnée par un consultant, M. Jacques Labrie, vice-président chez BBDS-Shandwick, avait pour objectifs de faire le point sur la situation actuelle de la Corporation, son devenir et bien sûr les moyens d'améliorer la situation actuelle.

Les membres du Conseil d'administration ont participé avec enthousiasme à cette journée et les questions de fond ont pu être abordées. La Corporation se préoccupe depuis de nombreuses années de ses relations

publiques. De multiples actions ont été entreprises et menées à bien dans un objectif de faire connaître la profession et de modifier l'image du bibliothécaire dans la société. Cependant, nous savons tous que ce n'est pas suffisant et que ce travail se doit d'être continu tant pour le membership, la connaissance de la profession, l'embauche des professionnels et les exigences qui y sont reliées. Un bilan s'imposait donc.

L'analyse de la situation faisait ressortir principalement l'absence de certains groupes de bibliothécaires dans le membership de la Corporation dont les bibliothécaires universitaires; la redéfinition de l'idéologie corporatiste: quelle est la mission de la corporation, quelle différence avec les autres associations, avec un syndicat et surtout jusqu'où allons-nous dans la défense des professionnels et de leur place dans la société; la réputation souvent peu dynamique des bibliothécaires et la mauvaise perception qu'en ont les employeurs et les citoyens.

Les discussions ont également porté sur la définition de l'expertise du bibliothécaire: le traitement, l'organisation et la diffusion de l'information; la formation initiale et la formation continue: prépare-t-on

adéquatement les professionnels à l'ensemble des enjeux du marché (GED, GSI, gestion, bibliothéconomie...); le rôle de la Corporation dans les dossiers majeurs: sur quels dossiers la corporation agit-elle prioritairement?; qui pouvons-nous recruter et qui recrutons-nous réellement?; quelle est la volonté des membres du CA de la Corporation d'agir et quelle volonté les membres de la corporation ont-ils d'agir dans leur propre milieu? La Corporation doit-elle prioriser la défense de ses membres ou celle du public ou se préoccuper des deux enjeux?

Ainsi la Corporation devrait-elle devenir le chien de garde des intérêts du grand public dans le domaine de l'accès à l'information? Qu'implique un tel choix? Quelles prises de position, par qui, quand, comment et où?

*suite page 2***Dans ce numéro**

	Page
Nouvelles des comités	2
Dossiers et nouvelles	4
À l'agenda	16

Poste publication 1472771
ISSN 0843-140X





Réunion du Conseil d'administration

Le Conseil a tenu sa dernière réunion de l'année 2001 le 23 novembre et a traité des points suivants:

Collaboration interassociative - étude d'un modèle de collaboration pour les associations du milieu. La vice-présidente, Diane Polnicky, représentante de la CBPQ à cette table de concertation, a rapporté que lors de la dernière rencontre le projet d'étude avait été reporté à 2002, faute d'étudiants en gestion intéressés par le projet. Toutefois les représentants discuteront en début d'année de l'envoi aux membres d'un sondage visant à identifier leurs attentes face à

la coopération interassociative. Un colloque conjoint portant sur le thème des réseaux sera aussi à l'étude.

Classification des bibliothécaires au gouvernement du Québec - dossier en constante évolution - aux dernières nouvelles les conseillers en technologie de l'information étaient intégrés à la famille des communications dans laquelle on retrouve dorénavant les bibliothécaires. Toutefois, les conseillers en technologies de l'information ont une classe différente de celle des conseillers en communication. Le dossier est encore en évaluation et en dernières corrections.

Séminaire OCLC

Le premier séminaire de l'institut OCLC offert par la CBPQ à Montréal portait sur la nouvelle référence et a connu un franc succès avec une trentaine de participants. Ce séminaire de deux journées et demie s'est tenu du 5-7 novembre à l'université Concordia. Suite à cet intérêt manifeste, la Corporation étudiera la possibilité d'offrir d'autres séminaires de genre durant l'année 2002.

Congrès 2002

Le congrès qui se tiendra du 23 au 24 mai à Joliette sous le thème : «La gestion : un peu, beaucoup,

suite de l'éditorial

Il se dégagait un certain consensus à l'effet que les actions qui seront retenues devraient servir tant la population, les membres que la Corporation à titre d'organisme. Certaines pistes ont été amenées prioritairement: l'accès à l'information pour tous; les fusions et leurs impacts; les services aux membres. La Corporation dispose actuellement de divers outils pour renforcer sa position corporative: les outils de communication avec les membres; les lettres, interventions dans les débats, relations publiques planifiées, intervention de spécialistes dans certains dossiers publics; campagne de promotion et d'information pour ce qui est du public et des médias. Quant aux relations intergouvernementales, la Corporation devra planifier son lobbying et développer ses relations avec les partis d'opposition.

Un plan de communication devra être élaboré qui, selon la mission de la Corporation et ses objectifs, identifie la stratégie communicationnelle, les outils pour y parvenir ainsi qu'un échéancier.

Cette opération devrait s'effectuer ce printemps suivie de la présentation du bilan de la réflexion au congrès de mai et d'une proposition d'un plan à adopter en assemblée générale.

La situation actuelle des bibliothèques tant scolaires que municipales, les fusions municipales, la perception de la culture, des bibliothèques et des bibliothécaires dans la société et dans l'industrie contribuent à accentuer l'urgence d'agir et de se positionner à titre de Corporation professionnelle significative dans le milieu et à titre de professionnels et de spécialistes essentiels au traitement, à l'organisation et à la diffusion de l'information.

Il est bien évident, qu'une telle orientation d'action ne peut se faire grâce au seul concours de la présidente de la Corporation. Elle ne peut se réaliser et être efficace que grâce à l'implication, la collaboration et la volonté tant de tous les membres du CA que de tous les membres de la Corporation qui, dans leur quotidien et leur milieu de travail, véhiculent cette vision.

Nous comptons sur votre appui, votre intérêt ainsi que votre présence à ce congrès qui s'annonce fort intéressant. On y abordera le thème essentiel de la gestion sous tous ses angles sans oublier l'importance d'être visionnaire. *À suivre ...*

La présidente,
Silvie Delorme

passionné» sera précédé d'une journée de formation sur le leadership, le mercredi 22 mai. Les détails du contenu sont contenus dans le programme préliminaire.

Journée de réflexion sur le positionnement de la CBPQ

Les membres du Conseil ont reçu un complément de documents produits au fil des années portant sur les relations publiques et sur les résultats de diverses consultations auprès des membres en vue d'une session de remue-méninges animée par un consultant chevronné du cabinet d'affaires publiques, BDDS Shandwick, et prévue pour le 28 novembre 2001.

Gala des prix Odyssées

Régine Horinstein a été nommée au conseil d'administration des prix Odyssées du livre. Ces prix créés par une association du milieu de l'édition du nom de «Prix Odyssées du livre» (anciennement ALFA) ont pour but de récompenser tout le milieu du livre et les professionnels y œuvrant, notamment les bibliothécaires. À cet effet, un rappel est fait au Conseil afin de solliciter des candidatures pour le prix des bibliothèques avant la date limite du 4 janvier 2002.

Les prix seront remis dans le cadre d'un gala télévisé en direct de Québec le 23 avril prochain. Des événements publics souligneront aussi les prix à Montréal le 20 avril.

Vers la mi-mars, les titres des livres, les professionnels et les événements marquants de l'année, qui auront été choisis par les jurys seront présentés au public. La mise en valeur de cette sélection sera sous le patronage des institutions, des entreprises et des médias. Les bibliothèques seront évidemment mises à contribution.

Adresse Internet

Le Conseil a évalué la pertinence de changer l'adresse Internet de la CBPQ actuellement «qc.ca» vers «.org». Après discussion sur la possibilité de l'ajouter à l'adresse actuelle, le Conseil convient de maintenir l'adresse actuelle uniquement.

Réunion de consultation du conseil d'administration

La réunion a eu lieu à la Bibliothèque nationale du Québec toute la journée du 28 novembre, et a été suivie par un cocktail offert par la CBPQ aux professionnels de la BNQ. Le compte rendu de cette réunion se trouve dans l'éditorial de la présidente.

Argus

Pierre Dupuis, président de la revue en 2001 a cédé sa place à Cécile Lointier qui a accepté de relever le défi. Nos sincères remerciements à Pierre pour sa contribution aux améliorations graphiques apportées à la revue ainsi qu'à une révision générale de la présentation et de

l'orientation de celle-ci. Remerciements aussi à Sonia Guimond pour sa collaboration à la revue ces dernières années dans la production des index annuels.

Nominations

Ville de Montréal

Louise G. Labory a été nommée directrice de la Bibliothèque de Montréal et Jacques Panneton, directeur associé. Le comité de transition a annoncé ces nominations le 19 décembre 2001.

Imperial Tobacco

Nadine Beaudin, auparavant recherchiste au Centre d'information corporatif chez Imperial Tobacco, a été nommée analyste en information, Affaires corporatives. Elle relève de Sylvain Martel, le directeur de l'information. Quant à **Nicole Lemyre**, elle occupe maintenant le poste de recherchiste de façon permanente au Centre d'information corporatif.

Centre d'accès à l'information juridique

Richard Boivin qui a été 18 ans le directeur général du CRSBP Montréal, est devenu le nouveau directeur général du Centre d'accès à l'information juridique.

CRSBP Montérégie

Jacqueline Labelle remplacera Richard Boivin à titre de directrice générale, anciennement elle était directrice du réseau des bibliothèques au même CRSBP.

Corpo Clip : 150^e numéro !



Nominations

suite

Ville de Saint-Hyacinthe

Yves Tanguay est le nouveau directeur de la bibliothèque de Saint-Hyacinthe. Auparavant il était directeur au Lac Mégantic.

Bibliothèque de Sainte-Foy

Julie Michaud a quitté la bibliothèque municipale de Saint-Georges de Beauce pour travailler dorénavant à la bibliothèque Monique-Corriveau à Sainte-Foy.

CRSBP du centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie

Etienne Audet est maintenant bibliothécaire au CRSBP.

EBSI

Isabelle Bourgey a quitté le Groupe Secor Inc. pour devenir coordonnatrice de stages à l'EBSI, poste occupé auparavant par Maryse Legault.

UQAR

Denis Boisvert est le nouveau directeur de la bibliothèque de l'Université du Québec à Rimouski.

APSDS

Jocelyne Dion a été nommée présidente de l'Association du personnel des services documentaires scolaires en septembre 2001.

École supérieure de danse du QC

Marie-Josée Lecours est la nouvelle bibliothécaire.

Conseil des arts et des lettres du Québec

Marianne Demers-Desmarais est maintenant chargée de la gestion de l'information documentaire au Conseil des arts.

ICIST

Marjolaine Gilbert a quitté l'École Polytechnique de Montréal pour travailler au service de catalogage à Ottawa.

Condoléances

La CBPQ adresse ses plus sincères condoléances à la famille de Mme **May Boudreau**, décédée récemment. May Boudreau a été une membre de longue date de la CBPQ ayant adhéré en 1970. Elle a travaillé à la bibliothèque Centrale de la ville de Montréal de 1979-1995.

Toutes nos sympathies à la famille de M. **André Thibault**, professeur en documentation au Cegep de Trois-Rivières, décédé le 15 décembre dernier des suites d'un infarctus foudroyant, la veille de son anniversaire de naissance. M. Thibault avait pris une pré-retraite en janvier 2000 et était membre de la Corporation depuis 1972.

Prix du Québec

Carol Couture, directeur de l'EBSI a reçu le 20 novembre le prix Gérard-Morriset (patrimoine) lors d'une cérémonie à l'Assemblée nationale dans le cadre des prix du Québec. M. Couture a été décrit comme l'un des principaux artisans d'une nouvelle « science des archives », qui fait la synthèse des systèmes américain et européen et qui est désormais devenu un modèle de référence dans le monde.

Le réseau des bibliothèques aux grandes ressources

Le Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie a procédé en novembre au lancement de son nouveau site intitulé le réseau des bibliothèques aux grandes ressources. La nouveauté du site réside dans le catalogue en ligne et le service de référence. Les 138 bibliothèques affiliées du réseau possèdent chacune son propre catalogue spécifique. La réservation des documents se fait directement en ligne. Intéressant pour le grand public, on le trouve à : www.crsbpcqlm.qc.ca.

Nouvelles de la GSLIS- McGill

L'École a obtenu l'aval pour embaucher un nouveau membre de la faculté à l'automne 2002 pour enseigner la gestion des connaissances (Knowledge Management). Les inscriptions à l'école ont augmenté entre 1998-2001. Le total du nombre d'étudiants à la maîtrise a augmenté de 28% et au doctorat 266% (de 3 à 11). L'école est en cours d'agrément et sera visitée les 30 septembre et 1er octobre 2002. Des comités ont été constitués à cet effet et Diane Polnicky, vice-présidente de la CBPQ en fait partie à titre de représentante de la Corporation. Rafael Kasproski, M2 est le nouveau délégué représentant les étudiants de l'Université McGill au conseil d'administration de la CBPQ.

Du Télétravail aux nouvelles formes de télétravail

Le cahier synthèse du colloque organisé par le CEFRIO en mai dernier sur le sujet en titre est accessible à : www.cefrio.qc.ca/pub_act.cfm. On y trouve la synthèse de deux débats sur « les nouvelles formes de travail: un défi international » et « Vivre le télétravail au quotidien ».

Les bibliothèques de l'Université de Montréal rejoignent l'ARL

Les bibliothèques de l'Université de Montréal, de l'École polytechnique et de l'École des hautes études commerciales ont reçu en 2001 l'agrément de la prestigieuse Association of Research Libraries. Les trois bibliothèques réunies en consortium se sont jointes à l'ARL complétant ainsi la participation des 10 universités canadiennes de recherche. Parmi les bénéficiaires à retirer : un accès à 26 experts permanents à Washington pour mener des recherches dans tous les secteurs relatifs aux bibliothèques. Un des programmes de l'ARL vise à assainir le marché de l'édition savante en permettant aux bibliothèques de reprendre leur part d'initiative dans les communications et à instaurer un équilibre entre les intérêts commerciaux de certains et les intérêts universitaires.

Source: *Les diplômés* no 401 (automne 2001).

1^{re} participation au congrès de l'ALA

Maryse Breton, diplômée de l'EBSI et actuellement bibliothécaire de référence à la Davis Branch Library en Californie, nous a communiqué ses impressions du congrès tenu en juin 2001 à San-Francisco.

Voici quelques témoignages succincts: l'exposition est une foire du livre gargantuesque où les exposants se battent à qui mieux mieux pour solliciter l'attention des visiteurs, qui, avec du champagne (Gale) qui, avec des fruits et du vin rouge (Blackwell's) qui, avec des peluches, etc. Excitation sur place de rencontrer l'auteur (David Almond), lauréat du dernier Michael L. Printz Award - prix du meilleur livre pour jeunes adultes aux États-Unis.

Les séances thématiques : un nouveau système de programmation est proposé cette année divisé en volets thématiques comme : leadership, service d'information, bibliothèque numérique, etc., les volets étant ensuite divisés par sujets : recherche et nouvelle problématique, société et technologie, législation et réglementation, liberté intellectuelle et éthique, le tout dans un horaire des plus chargés.

Choix de Maryse - le E-Learning, le E-Reference dans lesquels d'une part on parle de redéfinir les programmes d'enseignement pour les adapter à la nouvelle économie, le E-learning faisant appel à la technologie pour aider à devenir plus habile avec l'information

(Information-Smart). Dans l'autre, on y décrit un projet pilote de référence électronique, qui n'a malheureusement pas donné les résultats escomptés.

Passage enfin à la conférence du President's Program livré par le Dr. Robert D. Putnam, qui traite de son dernier ouvrage "Bowling alone: The Collapse of American Community". Il aborde ainsi le concept de "Capital social" - l'ensemble des relations humaines que les gens ont en interaction avec les amis, la famille... et constate une baisse chez l'Américain moyen. Il poursuit en essayant de trouver des explications au phénomène. Selon notre participante, la conclusion la laisse sur sa faim. Toutefois un bon point pour les bibliothèques publiques-elles peuvent limiter la baisse de "capital social". Maryse termine son témoignage : "Je crois que ce rôle, nous le remplissons déjà et très bien. La vitalité et l'énergie dégagées par toute activité de cette conférence me semblent le résultat de l'appui et de l'importance que ces millions d'usagers accordent à leur bibliothèque quotidiennement."

À la prochaine conférence !

Impact des nouvelles technologies sur le rapport à l'écrit et à l'information

La Bibliothèque publique d'information invite à participer du 15 octobre 2001 - 15 mars 2002 à un colloque trilingue (français, italien, anglais) totalement virtuel sur le thème en titre. Consultez: www.text-e.org.

Indispensables et inspirantes bibliothèques

C'est sous ce titre que Yvon-André Lacroix, directeur de la bibliothèque économie de la Grande bibliothèque a publié un article dans le cahier spécial de Québec Science dans le cadre du

colloque, « La Science se livre » tenu à la mi-novembre 2001 à Montréal. Dans ce texte, l'auteur décrit le rôle toujours aussi important des bibliothèques à l'ère d'Internet et du virtuel et le phénomène de la prolifération de bibliothèques d'envergure de par le monde comme autant de preuves d'une nécessité pour la société de par les accès qu'elles fournissent à l'humanité en connaissances. Il décrit longuement le rôle d'experts qu'est celui des bibliothécaires: « gestionnaires habiles à choisir, décrire, organiser, trouver, compiler l'information, à appliquer une réelle écologie de la mémoire en discernant le durable de l'éphémère ». Un hommage à la bibliothèque et à ceux qui lui donnent vie.

Matériel de bibliothèque à vendre

(prix avec taxes)

Matériel pour microfiches

- 12 panneaux à microfiches de marque Ring King (capacité 40 microfiches par panneau) 80,00\$
- 69 panneaux à microfiches de marque Eichner Systems modèle 9200 (capacité 44 microfiches par panneau) 500,00\$ pour le tout
- 1 support à panneaux à microfiches de marque Eichner Systems (capacité de 20 panneaux) 25,00\$

Matériel pour le service du prêt

- Protèges-fiches du livre avec bande pleine (en bleu, vert, rouge, noir et orange) quantité: env. 200 par couleur. 25,00\$ chaque couleur
- Protèges-fiches du livre avec bande décalée (en bleu, vert, rouge, noir et orange) quantité: env. 200 par couleur. 25,00\$ chaque couleur
- 1 boîte pour trier en bois (pour fiches

3x5) 20,00\$

- 1 fichier de comptoir double pour fiches du livre 35,00\$
- 2 boîtes de 1000 de fiche d'inscription (modèle 12-44B) 20,00\$

Matériel pour catalogue

- 2 boîtes de 500 fiches de catalogue crème 10,00\$
- 1 boîte de 1000 fiches de catalogue chamois 10,00\$
- 1 fichier de catalogue en bois pour fiche de catalogue (boîte de comptoir) 10,00\$
- env. 500 protèges-fiches de catalogue avec bande bleu 15,00\$
- env. 1000 protèges-fiches de catalogue avec bande orange 30,00\$
- env. 150 protèges-fiches surélevées de catalogue 10,00\$

Matériel pour la préparation matérielle

- 1 boîte de 1000 de fiches du livre blanche (modèle 11-265) 10,00\$
- env. 1000 étiquettes en bande continue pour cotes (endos aluminium) 20,00\$
- env. 750 étiquettes 7/8 x 1 1/4 po. 4,00\$
- env. 1800 étiquettes 25 x 38 mm 10,00\$

Matériel pour périodiques

- 1 boîte de 1000 de réclamation de périodiques 12,00\$

Pour information : Guylaine Simard, responsable de la médiathèque et de la gestion documentaire de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. Téléphone : (514) 282-5114 poste 4048. Courriel :

Recherche de stage au Québec

Anne Croux en formation à la licence en IUP (Institut Universitaire Professionnalisé) Ingénierie de la Documentation d'Entreprise, option

Réseaux et Images à Dijon, est à la recherche d'un stage pour le 1 avril jusqu'au 30 juin 2002 (3 mois). Type de stage souhaité: en entreprise ou une institution, ce stage devra faire l'objet d'une mission documentaire qui débouchera sur la rédaction et la soutenance d'un mémoire de stage. Les organismes intéressés peuvent la contacter : Anne Croux à:

Financement pour les bibliothèques scolaires américaines

Dans le cadre du financement de la Loi sur l'éducation pour les niveaux primaire et secondaire (ESEA), le sénat américain a voté, en décembre, 250 millions de \$ pour les besoins des bibliothèques d'écoles. Ceci fait partie du projet du président Bush "Reading First Initiative". Cette décision a été applaudie par l'ALA. Ces fonds serviront à regarnir les rayons des bibliothèques des écoles, qui au fil des ans ont subi de graves coupures dans leur financement.

Piloté par le sénateur Jack Reed, celui-ci a reconnu qu'il était essentiel d'améliorer l'état des bibliothèques scolaires si on veut améliorer le niveau de scolarité ainsi que le niveau de la lecture en général aux États-Unis. Initiative à saluer et à même d'inspirer notre ministre de l'Éducation dans l'établissement de ses priorités.

Statistiques des bibliothèques universitaires

Statistiques générales des bibliothèques universitaires québécoises 1999-2000. Disponible en ligne en format pdf à: <http://www.crepuq.qc.ca/documents1.htm>.

Corpo Clip No 150 février, mars, avril 2002

Bulletin des bibliothèques de France

Mise en ligne de la revue française depuis 1995 avec possibilité de recherche sur l'index auteurs-titres de la revue depuis 1956. Des rubriques et débats, possibilité de recherche plein texte, recherche thématique et d'illustrations depuis le no1 de 2000. Voir à l'adresse: <http://bbf.enssib.fr>. L'accès est libre la première consultation, mais il faudra obtenir un mot de passe par la suite.

Concours Coups de coeur

Ce concours qui s'adresse à tous les amoureux de la lecture et ce dans le cadre du salon du livre de Montréal, offrira la chance de gagner un certificat-cadeau d'une valeur de 50\$. Pour participer inscrivez votre coup de coeur à : http://slm.qc.ca/contenu/contenu_grandpublic/grandpublic_coupdecoeur.html. Des suggestions de lecture renouvelées à chaque mois vous seront proposées sur le site.

Source: *le Salon du livre de Montréal*

Transmuer l'information en connaissance

Selon un sondage, la très grande majorité des entreprises collectent et rassemblent des données sur leur clientèle, mais, trop souvent, on ne procède pas à l'étape déterminante de l'analyse et de la synthèse de ces données afin de conférer une valeur stratégique à l'information brute. Donc, en plus de répertorier et de conserver l'information, les organisations doivent avoir les ressources humaines nécessaires à son exploitation. Aptitudes en recherche, en analyse et en synthèse de l'information font partie des compétences essentielles aux

travailleurs de ce savoir, compétences dont disposent les bibliothécaires, techniciens en documentation et documentalistes. Lamy, Catherine. «Au-delà de l'information brute... le savoir stratégique», *Info CEFRIO*, vol.13, no 4, nov-déc 2001, p.4.

Norme sur les enregistrements sonores et vidéo

Le Sous-comité de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec vient de publier en format électronique un nouvel outil intitulé **Synthèse des normes applicables à la conservation et à la manipulation des enregistrements sonores et vidéo**. Le guide traite de formats audio et vidéo les plus couramment utilisés dans les collections des bibliothèques universitaires. On peut télécharger gratuitement le document en format Acrobat PDF à l'adresse <http://www.crepuq.qc.ca/documents1.htm>. CREPUQ. Communiqué, Montréal, le 14 novembre 2001.

Ressources de référence sur Internet

Un nouvel outil qui répertorie les meilleures sources de référence sur Internet est maintenant disponible sur le site de la Grande Bibliothèque du Québec. BREF (bibliothèque de référence), une base de données à l'intention des bibliothèques et du grand public, comprend 1000 ressources, parmi les meilleures en langue française et un choix en langue anglaise, sélectionnées par des bibliothécaires professionnels et diverses institutions. La GBQ vise à enrichir le répertoire BREF de 1000 autres ressources de référence au cours

des deux prochaines années : <http://www.grandbibliotheque.qc.ca/bref>. La Grande Bibliothèque du Québec. Communiqué, Montréal, le 7 novembre 2001.

Création de la Chaire en management, valeurs et stress

L'École des hautes études commerciales de Montréal a annoncé en mai dernier le lancement de la Chaire Paul-Hogue en management, valeurs et stress. Cette nouvelle chaire, lancée dans le cadre de la campagne de financement Un Monde de Projets, a été créée grâce à la contribution de un million et demi de dollars du Dr Jean-Pierre Hogue, professeur honoraire aux HEC, et des membres de sa famille. *Le Caducée*, vol. 51, no 1, automne 2001.

Sous le signe du livre

A New York, le Manhattan's Library Hotel offre un environnement thématique sur le livre aux bibliothécaires et bibliophiles. L'hôtel de 60 chambres comprend une collection de plus de 6 000 livres. Les étages et les chambres sont classés selon la classification de Dewey. Ainsi, on peut choisir sa chambre selon un intérêt particulier: ainsi, la philosophie se retrouve au 11e étage et la chambre 1100.006 est attribuée à l'Amour. Avant de réserver une chambre (entre 265 à 395 US \$), on peut effectuer une visite virtuelle à l'adresse <http://www.libraryhotel.com>. Seldon, Lynn. «Book Theme Lures Librarians to New York's Biblio-Hotel», *American Libraries*, November 2001, p. 60-63.

Des tuyaux pour l'enseignement de la recherche sur le Web

Les bibliothécaires ont de plus en plus souvent la tâche d'enseigner comment chercher sur le Web. Mais plutôt que de prendre une approche descriptive (fonctionnalités des moteurs de recherche, syntaxe de requête, etc.), l'auteure suggère d'adopter une approche stratégique: 1) définir la nature de la recherche; 2) choisir les outils de recherche appropriés; et 3) élaborer la question de recherche. Cohen, Laura B. «10 Tips for Teaching How to Search the Web», *American Libraries*, November 2001, p. 44-46.

Une question d'image

Les stéréotypes ont la vie dure. En particulier, ceux associés aux bibliothécaires. L'apport des nouvelles technologies de l'information n'a pas eu l'effet escompté de reléguer aux oubliettes le cliché de rat de bibliothèque, selon les résultats d'un sondage sur les bibliothèques et les professionnels de l'information effectué en 2001 en Alberta auprès des leaders de la communauté et de bibliothécaires. On a aussi demandé aux élèves de la première à la sixième année d'illustrer le bibliothécaire dans son milieu de travail. En dépit de l'évolution du rôle du bibliothécaire dans un nouvel environnement technologique, les auteurs ont noté peu de changements depuis le sondage de 1988 de la Special Libraries Association sur l'image stéréotypée des bibliothécaires. On souligne en conclusion qu'une expérience personnelle positive avec un bibliothécaire est la meilleure façon et le moyen le plus simple d'améliorer

l'image des bibliothécaires. Bobrovitz, Jennifer et Rosemary Griebel. «Still Mousy After All These Years: The Image of the Librarian in the 21st Century», *Feliciter*, Issue 5, 2001, p. 260-263.

Harmonisation des formats

La Bibliothèque nationale du Canada, la Library of Congress et la British Library s'entendent sur l'harmonisation des formats. La British Library a fait savoir récemment qu'elle adoptait intégralement le format MARC 21, qui est une harmonisation des formats CAN/MARC et USMARC. Elle participera donc au développement et à la mise à jour du format MARC 21. Le développement tiendra compte des nouvelles normes pour les formats des métadonnées et d'échange.

Source : *Bulletin de la bibliothèque nationale du Canada*, septembre-octobre 2001, vol. 33, no. 5.

Orientations futures du Catalogue collectif Amicus

Le catalogue collectif (Amicus), fondé en 1950, regroupe les collections de la majorité des bibliothèques des grandes universités, des établissements métropolitains et gouvernementaux soit les notices d'environ 500 bibliothèques. On souhaiterait au cours des prochaines années ajouter les collections des bibliothèques publiques. Cette inclusion permettra à tous les citoyens canadiens d'avoir accès à ces documents et plus particulièrement à élargir l'accès au matériel destiné aux personnes incapables de lire les imprimés.

Source : *Bulletin de la bibliothèque nationale du Canada*, septembre-octobre 2001, vol. 33, no. 5.

Les indiscretions de Google

Depuis le 31 octobre, Google répertorie et indexe, outre les pages Internet, les documents Word, Excel, PowerPoint, Postscript et même les documents issus de bases de données comme Microsoft Access et Dbase. On peut trouver avec des mots clés judicieusement choisis des numéros de carte de crédit et de téléphone, des adresses électroniques, des adresses IP et des numéros de sécurité sociale (l'assurance sociale aux États-Unis). Ainsi Google peut rapidement livrer de l'information confidentielle. Selon une enquête du Devoir, les sites se terminant par les suffixes .com, .net, .org et .mil (militaires) sont ceux qui livrent le plus d'informations. Par ailleurs, les sites québécois (.qc.ca) et canadiens (.ca) sont mieux protégés que leurs équivalents américains. Les serveurs des gouvernements québécois et canadiens ont affiché un grand nombre de documents. La plupart étaient d'ordre public. Un webmestre qui retire aujourd'hui une information sensible de son site devra communiquer avec Google pour leur demander de retirer celle-ci de leur serveur. Google la retirera en moins de 24 heures. Sinon elle sera conservée grâce à une mémoire-tampon un mois supplémentaire sur les disques durs de Google et accessible au public.

Sources : *Le Devoir*, lundi le 5 novembre et mercredi le 7 novembre 2001.

Une initiation aux listes de discussions

Les listes de discussion sont des véhicules importants de diffusion d'information professionnelle et d'aide au personnel des bibliothèques canadiennes. Elles peuvent annoncer les besoins de recrutement d'une organisation en restructuration, la tenue de séminaires ou de conférences, les changements législatifs affectant la discipline, etc. Elles permettent de recevoir de l'information directement des membres. Certains peuvent répondre à des questions qu'ils ont déjà résolues dans leur bibliothèque. Récemment un organisateur d'une table ronde a demandé de l'aide pour obtenir des suggestions de sujets et des noms de modérateurs. Le jour suivant, il annonçait par un message qu'il avait recruté toutes les personnes. Les listes peuvent être ouvertes à tous ou restreintes à des groupes spécifiques ayant des intérêts communs. CASUL-L est un exemple de liste de discussion restreinte aux membres des petites bibliothèques universitaires alors que LITA-L est ouverte à tous. Une liste avec modérateur implique que l'administrateur de la liste examine et approuve les messages avant qu'ils ne soient envoyés aux membres. Une liste sans modérateur signifie qu'il n'y a pas d'administrateur pour filtrer les messages. Il suffit d'avoir une adresse de courriel et d'envoyer son message d'adhésion pour s'abonner à une liste. Vous pourrez ainsi participer activement ou tout simplement lire les messages. Dans tous les cas, ce sera une expérience qui en vaut la peine.

Source : Robinson, Doug. *In Feliciter*. «Listservs 101 : What They Are and How to Make the Best Use of Them», vol. 47, no. 6, 2001.

Quelle sorte de bibliothèques publiques les personnes âgées recherchent-elles?

Des espaces trop étroits rendant inaccessibles les toilettes, le manque de rampes pour s'aider à se lever aux toilettes, des escaliers sans rampe d'accès pour les personnes en chaise roulante ou en marchette, des portes extérieures pesantes difficiles à ouvrir constituent tous des obstacles à la fréquentation de la bibliothèque par les personnes âgées. Aujourd'hui, une tranche toujours plus importante de la population devient nonagénénaire. Les personnes âgées se plaignent des entrées de bibliothèques ayant des planchers glissants lorsqu'il y a de la pluie ou de la neige. Elles veulent un meilleur éclairage et une signalisation claire. Elles aiment prendre leur temps pour apprendre. Elles n'aiment pas que les bibliothécaires les bousculent spécialement lorsqu'il s'agit d'apprivoiser les nouvelles technologies. Certaines ne veulent tout simplement pas investir de leur temps et de leurs efforts dans l'apprentissage de nouveaux logiciels documentaires. Elles s'attendent à ce que les bibliothécaires les aident directement. Plusieurs désirent une bibliothèque publique plus conviviale, avec plus de livres et moins de bruits. Même si les tapis peuvent absorber une partie du bruit, ils ne peuvent absorber les cris des enfants. Elles s'attendent à ce que les bibliothécaires veillent à l'application des règlements concernant ce point. La Canadian Library Association vient d'adopter un guide encourageant la mise sur pied de services d'information adaptés aux personnes âgées. Le guide est disponible à l'adresse suivante : www.cla.ca/resources/olderadults.htm. Ces recommandations visent à

rendre la bibliothèque plus sécuritaire et plus confortable non seulement pour les personnes âgées, mais également pour l'ensemble des usagers.

Source : Robertson, Guy. *In Feliciter*. «Seniors : What They Want and What They Get in Canada's Public Libraries», vol. 47, no.6, 2001.

Gérante d'un sex-shop : un emploi non traditionnel pour une bibliothécaire

Il y a plus de points en commun entre une gérante d'un sex-shop et une bibliothécaire que vous ne pouvez l'imaginer. Pendant mes études, j'ai choisi des cours touchant plusieurs aspects de la bibliothéconomie espérant qu'ils me servent dans ma future carrière. J'ai travaillé dans plusieurs bibliothèques autour de Halifax pendant quelques mois. Mais rien de stable. Puis, mon rêve d'avoir un travail s'est présenté comme acheteur de livres à la Venus Envy d'Halifax. Je terminais mes études lorsque la boutique d'Ottawa congédiait le gérant. Deux semaines après, je m'installais dans la capitale nationale croyant reléguer aux oubliettes mes nouvelles compétences. Mais j'étais dans l'erreur. L'entrevue de référence est utile pour trouver ce que désirent les gens sauf que les questions ici ont un but différent. « Comment peut-on obtenir des orgasmes multiples ? » ; « Où est mon point G ? » Je connais maintenant la différence entre les relations publiques et la publicité. J'ai à repérer chacune des listes gratuites dans la ville pour inscrire la boutique. Et je peux m'entretenir de façon cohérente sur nos objectifs de marché et notre positionnement. Il

n'y a pas de département des services techniques. Je suis la technicienne. Je me charge de trouver les solutions aux problèmes informatiques. Et une grande partie de mon travail est de décider ce qui est bon d'acquérir ou non pour la boutique. Je dois consulter les magazines, les catalogues, les critiques et parler avec un grand nombre de personnes pour connaître ce qu'elles désirent trouver dans la boutique. Ce n'est pas loin de ce que nous avons appris à propos du développement des collections. Les stéréotypes concernant la bibliothécaire ne changent pas rapidement mais j'essaie de faire de mon mieux pour les transformer. Source : Butcher, Megan. *In Feliciter*. «Sex Toys? You Bet! Librarians in Non-Traditional Positions», vol. 47, no. 6, 2001.

Du nouveau à la bibliothèque Gatién-Lapointe de Trois-Rivières

La bibliothèque Gatién-Lapointe a connu pour les six premiers mois de l'année 2001 une augmentation de 17% de ses abonnements comparativement à l'année précédente soit 1 000 abonnements de plus. L'abonnement à la bibliothèque est gratuit. Son catalogue est maintenant disponible sur Internet. La bibliothèque met 18 postes informatiques à la disposition de la population. On y dénombre environ 1 750 consultations par mois. L'accès au service Internet est également gratuit depuis le 21 mars dernier. Source : *Le Nouvelliste* (Trois-Rivières), mercredi, 29 août 2001, p.6.

Nouvelle bibliothèque à Châteauguay

La nouvelle bibliothèque de Châteauguay devrait être construite d'ici ce printemps. Le projet de 5 millions de dollars est financé à 40% par le ministère de la Culture et des Communications. La bibliothèque actuelle ne pouvait desservir que 4 000 personnes selon les normes reconnues alors qu'il y a plus de 40 000 habitants à Châteauguay. Source : *Le Devoir*, 15 septembre 2001, p. D3.

Éléments de stratégies tarifaires

Le débat sur la tarification des services dans les bibliothèques publiques connaît actuellement un regain autour des droits de prêt, de copie et d'auteur. Les arguments en faveur de la gratuité soutiennent généralement des principes liés aux missions tandis que les arguments pour la tarification sont plus souvent d'ordre gestionnaire. Cette partition sépare apparemment les personnes soucieuses des objectifs de celles confrontées aux contraintes. Dans son livre «*La tarification des services dans les bibliothèques*» (Économie et bibliothèques, Paris, Ed. du Cercle de la librairie, 1997), Daniel Eymard propose une méthode de synthèse pour préparer une décision tarifaire dont il extrait une typologie des orientations stratégiques possibles.

Le décideur, pas seulement soucieux des objectifs ou des contraintes, doit être considéré dans un environnement d'acteurs (fournisseurs, usagers, institutions de tutelles, personnels, partenaires, services concurrents, etc.) qui vont plus ou moins orienter sa

stratégie tarifaire. Cette stratégie comprend donc différents axes et s'envisage en combinaison avec des stratégies de distribution, de communication et de produit.

- La **stratégie tarifaire orientée par les coûts** s'impose comme une contrainte et est privilégiée par les gestionnaires de bibliothèques. N'ayant pas d'objectif de profit, le calcul du prix des services semble se réduire au calcul de coûts : coût marginal (le coût supplémentaire généré par un usager supplémentaire), coûts variables couramment exploités lorsqu'ils sont importants (photocopies, impressions, etc.), coûts fixes qui sont parfois récupérés en partie par la tarification de l'accès aux services (abonnement, inscription). On remarque que les services de consultation de documents numérisés, cédéroms ou revues en ligne, qui alourdissent les coûts fixes (abonnements, matériels), restent peu tarifés comparativement aux services engendrant des coûts variables.

- La **stratégie tarifaire orientée vers la demande** centre la problématique sur les lecteurs auprès desquels les services de la bibliothèque doivent rester attractifs, que les ressources soient alimentées par la tarification ou une taxation justifiable auprès des contribuables. La notion « d'élasticité » qui mesure la réaction de la demande des usagers à une variation des prix est difficile à mesurer. La régulation de la demande de certains services se fera par les quantités (limitation du temps d'usage des PC par exemple) ou par l'instauration d'un prix, même symbolique (tarification des impressions par exemple). De plus de plus, les solutions utilisées s'appuient sur la segmentation de la demande, selon les catégories d'usagers

- La **stratégie tarifaire orientée vers les partenaires** touche les services dépendant de réseaux comme le prêt entre bibliothèque (PEB). Il est important de ne pas s'exclure du réseau et de préserver les bénéfices de la collaboration en s'alignant par exemple sur des tarifs normalisés.

- En adoptant une **stratégie tarifaire orientée vers les objectifs du personnel**, un responsable pourrait décider d'aller dans le sens des objectifs de principes de son équipe – la gratuité par exemple – ou tiendrait compte de leurs remarques quant aux coûts fonctionnels générés par la tarification.

- La **stratégie tarifaire** peut être **orientée par la concurrence** avec d'autres services privés ou publics. Avec le privé, le prix devra être déterminé afin d'atteindre les objectifs de fréquentation ou tout au moins de conserver sa clientèle. Avec d'autres services publics, si les services sont substituables, un alignement des tarifs peut être une orientation prudente. La concurrence conduit parfois à la gratuité afin de maximiser la fréquentation et peser plus lourd en terme d'électeurs.

- **Orienter sa stratégie tarifaire vers la mission confiée par sa tutelle** paraît une évidence. Mais la définition des principes n'est pas toujours claire et leur traduction en chiffres souvent difficile. Le plus souvent, la consigne est de ne récupérer qu'une partie des coûts et de satisfaire « les clientèles » en fixant des prix acceptables. La réflexion par rapport à la tutelle permet une synthèse des orientations précédentes. Par ailleurs, la segmentation tarifaire appliquée aux services et aux catégories d'utilisateurs apparaît comme un bon outil de résolution des compromis entre les

différentes orientations : les services correspondants aux missions essentielles seront gratuits par exemple, tandis que la tarification sera appliquée pour d'autres services, dépendamment de la catégorie d'utilisateurs, leur âge, leur résidence, leur situation professionnelle.

Cette typologie est un outil de repérage préliminaire des orientations qui devront être traduites en intervalles de tarifs possibles afin de déterminer les tarifs qui maximiseront les objectifs prioritaires.

Source : Eymard, Daniel. *Bulletin des bibliothèques de France* 2001, t. 46, no 6, pp. 68-72

Nouvelles orientations pour la British Library

La British Library, bibliothèque nationale du Royaume-Uni, a été créée en 1972 et rassemble des collections de toutes les époques constituées de plus de 150 millions de documents. Chaque année, plus de quatre millions de documents sont consultés sur place et le même nombre à distance. Aujourd'hui, la British Library doit redéfinir son rôle dans un contexte particulier : augmentation des demandes de recherche, accélération du rythme de publication tant imprimée que numérique, encouragement par le gouvernement britannique à faciliter les moyens d'accès pour satisfaire un plus large public. Le rêve poursuivi est ambitieux : « *Rendre accessible à tous l'héritage intellectuel, scientifique et culturel du monde* ».

La stratégie se compose de sept axes principaux :

- **développer la mémoire de la nation** en améliorant le traitement du dépôt légal et en essayant de

l'étendre à l'édition électronique ;

- **organiser l'archivage numérique** de documents imprimés ou numériques mais aussi de sites web nationaux en négociant des droits de reproduction et en collaborant avec la Digital Preservation Coalition à la définition d'un cahier des charges sur la numérisation ;

- **améliorer la répartition des tâches**, notamment en réalisant une répartition efficace des acquisitions entre la bibliothèque nationale et les bibliothèques de recherche et en mettant en place une infrastructure qui permette de localiser et d'accéder facilement aux documents ;

- **maintenir l'équilibre entre acquisition et accès** : si la tradition a longtemps fait passer les collections avant tout le reste, l'intention est de d'améliorer l'accès aux ressources par le biais d'une infrastructure en réseau optimisée ;

- **répondre à la demande des chercheurs** par l'amélioration des commodités de consultation, la constitution d'une « bibliothèque hybride » rassemblant des documents imprimés et numériques, l'accès à des bases de données externes ;

- **répondre à la demande du grand public** par la création d'un site web attractif, la mise en ligne d'expositions, par la collaboration avec les chaînes culturelles et les responsables des programmes scolaires, tout en améliorant l'accueil sur place ;

- **répondre à la demande du réseau national et international des bibliothèques** : en veillant à ce que toute information puisse être commandée à une même source même si cette information pourra être fournie par différentes structures, en travaillant au niveau national pour faciliter la diffusion des ressources culturelles et au niveau international dans l'élaboration d'un réseau de

bibliothèques et la mise au point d'une répartition raisonnée des acquisitions numériques entre les grandes bibliothèques nationales européennes.

L'objectif est de rester l'un des pôles majeurs du savoir pour les chercheurs et une source de découverte et de plaisir pour le grand public.

Source : Millar, Ian. *Bulletin des bibliothèques de France 2001*, t. 46, no 6, pp.86-92.

Analyse comparative des programmes de la BnF et de la BNQ

Dans les années 90, la Bibliothèque nationale de France (BnF) et de la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) ont conçu et réalisé un programme de numérisation des collections. Ces projets sont nés d'une incitation politique et ont été financés par des budgets spécifiques dans le cadre du projet de développement des autoroutes de l'information pour le Québec, de la création de la BnF, fusion de la Bibliothèque nationale (BN) et de l'Établissement public de la Bibliothèque de France (EPBF).

Le projet de la BnF a bénéficié de 70 millions de francs tandis que le budget de la BNQ s'est élevé à environ 7 millions de francs. Si ces données sont peu comparables, les programmes, du point de vue qualitatif, peuvent éclairer la réflexion actuelle sur les politiques de numérisation en bibliothèque nationale.

Les contenus et la structuration d'une collection numérisée dépendent de la catégorie d'utilisateurs visée : pour l'EPBF, il s'agissait de proposer une nouvelle forme de lecture à l'intention

d'un public de chercheurs sur des stations de travail spécifiques disponibles dans les salles de lecture tandis que la BNQ a choisi de proposer ses collections numérisées à un public élargi via son site web en les annexant à son catalogue multimédia en ligne Iris.

Ces deux types de programmes ont impliqué des critères de sélection des œuvres à numériser différentes. La BNQ a effectué une sélection d'œuvres variées (5% de ses collections), représentatives du patrimoine culturel et populaire québécois, choisies pour une large part dans les collections spéciales (iconographiques et sonores). Les critères étaient l'appartenance au fonds propre de la BNQ, la relation avec le Québec, l'esthétique, l'intérêt documentaire, la rareté ou la fréquence de consultation. Les ouvrages ont été sélectionnés uniquement d'après le *Dictionnaire des œuvres littéraires au Québec*. Certaines collections ont été entièrement numérisées. L'EPBF voulait en revanche rassembler des documents essentiellement livresques (les autres supports faisant partie de programmes autonomes), choisis parmi l'intégralité de la production imprimée française et parfois étrangère, de l'Antiquité à aujourd'hui et provenant de fonds de divers établissements. De nombreux comités d'experts et d'universitaires ont travaillé à la composition des collections numériques pendant plusieurs années en cherchant à reconstituer selon une syntaxe originale des milieux littéraires enrichis d'accompagnements documentaires.

Les contraintes de tout ordre ont influencé les choix : le projet de l'EPBF a été imposé de l'extérieur et était très rigide tandis que la BNQ était

plus autonome mais disposait d'un budget et de délais limités. Les contraintes juridiques, plus restrictives en France qu'au Canada, devaient être scrupuleusement respectées, posant les questions de droit de représentation, de nombre d'utilisateurs connectés, de qualité d'image. Pour faire face à ces contraintes, le projet de la BNQ a été réalisé en interne, en évitant les embauches de personnels supplémentaires et en limitant les prestataires extérieurs ; les œuvres ne répondant pas aux critères physiques, techniques ou juridiques ont été exclues, ce sont les exemplaires de consultation qui ont servi à la numérisation, évitant l'achat de nouveau matériel. L'EPBF disposait de plus de ressources. Les critères intellectuels ont eu priorité, la bibliothèque numérique étant au départ réservée à la consultation sur place, les droits étaient moins difficiles à négocier. Des personnels spécifiques ont été embauchés, et le recours aux collections extérieures et aux achats a été massif (41% d'ouvrages acquis en plus), la numérisation a surtout fait appel à des ressources et des compétences extérieures. Pour la numérisation, les deux bibliothèques ont choisi un mode image, moins coûteux que le mode texte.

Ces deux programmes de numérisation illustrent deux conceptions des missions d'une bibliothèque nationale, l'une tournée vers l'encyclopédisme et l'érudition et attachée aux œuvres livresques, l'autre, tournée vers la valorisation patrimoniale et le grand public. La BNQ avait d'emblée conçu sa collection numérique pour le web (<http://www2.bibliat.gouv.qc.ca>) ; la BnF prend la décision en 1993 d'offrir sur Internet les documents libres de

droits de sa bibliothèque numérique avec Gallica (<http://gallica.bnf.fr>).

Source : Poirier-Brèche, Véronique. *Bulletin des bibliothèques de France* 2001, t. 46, no 6, pp. 24-28

Préserver le cœur de notre profession

Dans un récent article publié dans *American Libraries*, Karl Bridges, professeur associé à la bibliothèque Baily/Howe de l'Université du Vermont, se demande si l'émergence rapide de la bibliothèque virtuelle ne risque pas d'entraîner la perte de plusieurs éléments majeurs qui constituent la bibliothèque traditionnelle. Soulignant que dans les milieux collégial et universitaire les bibliothèques sont traditionnellement situées au cœur de l'expérience académique, Bridges rappelle les valeurs communes que partagent celles-ci : respect du passé, croyance en la raison et l'ordre, révérence pour l'idéal académique de la pensée rationnelle.

Ce cadre intellectuel de travail semble menacé dans les bibliothèques modernes qui reflètent les valeurs de consommation de l'université contemporaine. Leur rôle est maintenant vu comme étant celui de créateur de l'expérience de l'utilisateur plutôt que celui de conservateur d'une tradition intellectuelle existante. L'emphase est de plus en plus mise sur la productivité, souvent par le biais des outils informatiques, au détriment de la relation personnelle de service qui constitue une partie importante de l'identité professionnelle du bibliothécaire. Pourtant, dans une société avec une culture commune minimale et peu de rites de passage, les bibliothèques peuvent jouer un rôle majeur en

assurant un lien entre les étudiants et la société au sens large. Les meilleures bibliothèques sont celles qui se positionnent, tant physiquement que virtuellement, au cœur de la communauté universitaire et qui s'engagent pleinement envers leur institution et leurs usagers.

En conclusion, Bridges rappelle que, qu'ils aiment cela ou non, les bibliothèques et les bibliothécaires sont modelés par l'histoire de leur organisation et que si les bibliothèques ont fonctionné d'une manière à permettre un siècle de progrès social et d'innovation technologique jamais égalé dans l'histoire de l'humanité, la raison de ce succès n'est pas surtout due à la technologie, bien qu'elle ait joué un certain rôle, mais plutôt aux relations interpersonnelles et à un ensemble de croyances sur la valeur de la connaissance et de l'apprentissage.

Source : *American Libraries*, November 2001.

Liberté d'information suite aux attentats du 11 septembre

Un éditorial de Leonard Kniffel publié dans l'édition de novembre 2001 de *American Libraries* rapporte que dans les semaines qui ont suivi les attentats terroristes contre le World Trade Center et le Pentagone, les bibliothécaires ont eu à prendre position sur la protection des libertés fondamentales qui sont au cœur de la profession : liberté d'expression, liberté intellectuelle et liberté d'accès à l'information. En effet, l'opinion publique américaine en est presque venue à juger les bibliothécaires coupables d'antiaméricanisme et de déloyauté en raison de leurs efforts pour défendre ces libertés menacées.

Dans des lettres aux médias, à la télévision ou dans les sondages, les Américains ont souvent démontré qu'ils étaient prêts à sacrifier les libertés civiles au profit de la sécurité. C'est ainsi que la tenue de la « Banned Books Week » (la « Semaine des livres censurés »), organisée annuellement par l'*American Library Association (ALA)* dans le but de sensibiliser le public à l'importance d'assurer la disponibilité de points de vue impopulaires et non orthodoxes pour tous ceux intéressés à les lire, a même été remise en question par certains bibliothécaires en raison de sa perception antiaméricaine dans la population. Pourtant, la censure extrême dans les pays où des fanatiques religieux contrôlent tout ce qui se publie, se distribue et se dit, donnait encore plus de pertinence à la tenue d'une telle semaine. L'éditorialiste termine son papier en affirmant que les droits fondamentaux que les bibliothèques ont pour mission de sauvegarder ont une valeur morale bien supérieure au fanatisme religieux.

Source : *American Libraries*, November 2001.

Parlez-vous techno ?

La découverte d'un nouveau champ de connaissances professionnelles nous met habituellement en contact avec un jargon et des schèmes de pensée qui nous sont peu familiers. Or, le domaine des technologies de l'information est devenu ces dernières années un des champs de connaissances parmi les plus répandus, mais les moins bien compris. Ceux qui en maîtrisent le jargon semblent en parler sans fin, alors que les autres restent emmurés dans le silence.

Judith M. Umbach, dans un récent article de la revue *Feliciter*, estime que la moitié des connaissances pointues acquises en technologies de l'information deviennent désuètes après 18 mois et la totalité après trois ans. Donc, à moins d'être un expert en technologies de l'information, ce qui importe est de comprendre les concepts sous-jacents à une prise de décision dans ce domaine. Mais comprendre et se faire comprendre du personnel technique est un art en soi. Rares sont les techniciens qui peuvent traduire des termes techniques en langage de tous les jours. Il faut alors se sentir confortable de poser des questions et de demander des explications plus détaillées. Certains techniciens pourront sembler frustrés de devoir être aussi méticuleux dans leurs communications mais, à long terme, ils seront probablement enchantés que vous manifestiez un réel intérêt dans leur travail.

Source : *Feliciter*, vol. 47, no 5, 2001

Bottin d'experts en langues étrangères

Le Sous-comité des bibliothèques de la *Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ)* annonçait le 30 octobre dernier la publication, en version électronique, du Bottin d'experts en langues étrangères disponibles pour le traitement de la documentation. Ce nouvel outil a été développé par le Groupe de travail sur le traitement de la documentation, à l'intention des directeurs des bibliothèques

universitaires québécoises, afin d'appuyer leurs efforts en vue de favoriser une mise en commun des expertises et un meilleur partage des ressources. Il offre un véritable répertoire des compétences linguistiques des membres du personnel des bibliothèques universitaires québécoises intéressés à prêter leur expertise pour le traitement des documents en langues étrangères. Le bottin et le formulaire de cueillette de données se trouvent à l'adresse suivante : <http://bottin.crepuq.qc.ca>

Un métier précieux : bibliothécaire pour enfants

Geneviève Patte, bibliothécaire pour enfants, était de passage à Montréal en novembre dernier pour prononcer la conférence d'ouverture d'un symposium franco-québécois sur la promotion de la lecture et l'animation scientifique dans les réseaux publics du livre. Geneviève Patte est la fondatrice de l'association *La Joie par les livres (JPL)* qu'elle a dirigée jusqu'en 2001. Elle est aussi très impliquée auprès des populations marginalisées par le biais des associations *ATD Quart-Monde* et *ACCES (Actions culturelles contre les exclusions et les ségrégations)*.

Ses diverses expériences à travers le monde l'ont convaincue que la lecture a aussi son importance dans l'aide apportée aux populations défavorisées, car elle permet de prendre une distance avec la

souffrance. Pour Geneviève Patte, il faut rejoindre les enfants dans la rue, à la clinique, à l'hôpital, là où ils se trouvent, pour leur donner accès à des livres qui peuvent changer leur vie. Voilà pourquoi elle considère le métier de bibliothécaire pour enfants comme le plus précieux au monde. Elle insiste sur la gratuité d'expérience et de rencontre avec l'enfant. Pour elle, les tâches du bibliothécaire pour enfants se situent en dehors du scolaire et elle souhaite que les enseignants comprennent mieux l'enfant lecteur, et non seulement l'élève, en établissant une relation personnelle et intime avec lui.

Source : *Le Devoir*, samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre 2001.

Formation continue

Vendredi, 15 mars 2002

Bibliothécaires : comment identifier, valoriser et gérer les connaissances de votre organisme

Mise en contexte :

Contrairement à ce que l'on prévoyait, le phénomène des nouvelles technologies n'a fait qu'accentuer la prolifération de l'information, sur toutes ses formes et ses supports. La gestion des connaissances, devenue aujourd'hui un enjeu compétitif majeur, n'a pas été épargnée. Mais de

Corpo Clip : 150^e numéro !

quoi s'agit-il au juste ? Qu'entend-t-on par gestion des connaissances ? Quelles sont les méthodes et les ressources propices à la gestion des connaissances ? Cette formation a pour objectifs d'expliquer aux participants les différentes méthodes visant à organiser, analyser, traiter et diffuser l'information relative aux connaissances, implicites ou explicites, de démontrer les avantages compétitifs d'une bonne gestion des connaissances et de présenter les nouvelles tendances dans ce domaine.

Attention : cette formation n'est pas un cours d'informatique ni une présentation exclusive de logiciels mais bien une session de travail sur les méthodes et les ressources utilisées en gestion des connaissances.

Formatrice :

Élisabeth Lavigueur, bibl. prof., Présidente Infocycle, détentrice de deux maîtrises l'une en sciences et l'autre en bibliothéconomie et sciences de l'information, Élisabeth Lavigueur possède plus de 20 ans d'expérience en recherche et en gestion de l'information et de la documentation. Elle gère sa propre entreprise depuis 15 ans, incorporée sous le nom d'Infocycle depuis un peu plus de deux ans. Outre les services de création et d'implantation de centres de documentation et de systèmes de gestion intégrée de l'information, elle est souvent appelée à offrir des sessions de formation sur la gestion des documents et de l'information.

Vendredi, 22 mars 2002

Le temps une « *denrée rare* » ou la gestion du temps et des priorités

Objectifs :

- Connaître les objectifs du programme et les attentes personnelles;
- Situer l'importance de nos attitudes et de nos comportements face au temps;
- Identifier les priorités, les urgences;
- Se sensibiliser à des outils simples de gestion du temps;
- Préparer une grille d'identification de mes mangeurs de temps;
- Identifier mes principaux mangeurs de temps et des moyens pour les contrôler;
- Faire le bilan de la session.

Formatrice :

Sylviane Guillot, conseillère en formation et animation, Formation Sylviane Guillot Inc.

Ayant une formation en gestion de personnel et communication, Sylviane Guillot a complété des études de praticienne en Programmation neuro-linguistique et en relation d'aide. Elle a poursuivi sa formation spécialisée en communication et psychothérapie aux États-Unis en vue de connaître les nouvelles tendances dans ce domaine. Elle a créé sa propre entreprise en formation en 1982 et depuis offre des séminaires à différentes institutions.

Développement des collections – la science-fiction

Activité de formation 2002 proposée dans le cadre de la table interassociative, offerte exclusivement aux personnel des bibliothèques publiques et scolaires

Objectifs de la journée

Permettre au bibliothécaire du milieu public et scolaire de devenir :
Un guide efficace dans l'apprentissage du genre pour sa clientèle néophyte ; Une source d'informations pertinentes pour sa clientèle spécialisée.

Méthode employée

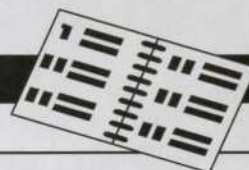
- Exposés (8 blocs informatifs)
- Échanges (expériences de lecture et de travail, questions spécifiques)
- Remise à chaque participant d'un « Manuel de l'explorateur SF » (57 pages).

Plan de la journée

1. Identification et différenciation des genres dits « de l'imaginaire » (Science-fiction, Fantastique, Fantasy.)
2. Un historique de la science-fiction, de ses origines à nos jours (Domaine anglo-saxon, Domaine français, Le Québec.)
3. Statistiques, chiffres de vente et clientèles (La sinusoïde SF ou le cycle des modes, Best-sellers vs Sleepers, Composition du lectorat.)

Pour information et inscription des activités du 15 et du 22 mars :

CBPQ, Téléphone : (514) 845-3327
Courriel : info@cbpq.qc.ca.



13 au 15 mars, 2002

Washington, DC
Computers in Libraries 2002
Rens.: <http://www.infotoday.com/cil2002/default.htm>

25 au 27 mars, 2002

Toronto, Ontario
Information Highways 2002
Conference and Showcase
Rens.: <http://www.informationhighways.net/conf/cindex.html>

12 au 16 mai, 2002

Phoenix, Arizona
Public Library Association

22, 23 et 24 mai, 2002

Joliette, Québec
33^e congrès annuel de la CBPQ
« La gestion... un peu, beaucoup, passionnément ! »
Rens.: www.cbpq.qc.ca
Tél.: 514-845-3327

26 au 29 mai, 2002

Victoria, Colombie Britannique
CALL/ACBD Annual General Meeting, 2002:
Rens.: <http://call2002.law.uvic.ca/>

28 mai au 1^{er} juin, 2002

Waterloo, Ontario
26^e congrès annuel de l'ABSC/CHLA
Rens.: <http://www.hamiltonhealthsciences.ca/sites/chla/>

19 au 23 juin, 2002

Halifax, Nova Scotia
CLA Annual Conference
Rens.: Canadian Library Association
Tél.: (613) 232-9625

suite de la page 15

Développement des collections – la science-fiction

4. Une analyse des spécificités du genre (Écriture vs contenu, Sci-Fi vs Science-fiction.)

5. Une exploration du vocabulaire, des sous-genres et des thématiques (Les sous-genres, Les thématiques, Courants scientifique, humaniste et aventurier.)

6. Tour d'horizon des collections disponibles (Grands formats vs poches, Traduction vs lecteurs bilingues, La SF française européenne, La SF Québécoise et canadienne-française.)

7. Survol des outils (Les Encyclopédies, Les Anthologies, Les livres de références, Les revues.)

8. Décoder les contenus : le rayon SF idéal (Les Classiques, Les Incontournables, Les Nouveautés.)

Personne-ressource

Jean Pettigrew, éditeur et directeur littéraire aux éditions Alire et spécialiste des genres littéraires. Fondateur des éditions Le Passeur en 1984, il a publié, entre autres, la collection "L'année de la Science-Fiction et du Fantastique Québécois".

Dates et lieux

Québec- 22 février 2002

Trois-Rivières- 15 mars 2002

Montréal - 5 avril 2002

Montréal - 12 avril 2002

Basses-Laurentides - 19 avril 2002

Nombre requis de participants : minimum de 10 personnes et un maximum de 20 personnes.

Pour information sur le contenu de l'activité « ...la science-fiction » :

CBPQ, Téléphone : (514) 845-3327, Courriel : info@cbpq.qc.ca.

Pour inscription : Asted (514) 281-5012, Courriel : info@asted.org.